Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 Dhoulhajja 1444
11 Juillet 2023

N° 81

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1723**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1723**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1725**
Homologation de résolutions **1726**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1726**
Avis aux créanciers..... **1731**
Convocations
Sociétés anonymes **1732**
Autres sociétés **1736**
Divers
Avis au public..... **1737**
Rectificatifs **1737**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Réduction du capital social de la société

SOCIETE PROVALU SARL

Capital social : 201 000 DT

Adresse : 41 Avenue Hédi Nouira Ennasr II, 2047 Ariana

M.F. : 1166579PAM000

IU : 1166579P

Suivant P.V de l'AGE en date du 5/6/2023 enregistré à la recette des finances EL Menzah VI le 21/6/2023 sous le n°23504822 quittance n°M082117 et déposer au registre national des entreprises le 23/6/2023, dossier n°2023130957, quittance n°2023F81776799, il a été décidé :

- Réduction du capital social de la société de deux cent un mille dinars (201 000 DT) à neuf mille dinars (9 000 DT).

- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.

2023401774SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 21/6/2023 et enregistré à la recette des finances - Palais des finances. Menzel Jemil Quittance M031624, enregistrement 23201009, Madame Imen Louati cède à Madame Sihem Hlel, la totalité du fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local situé à l'avenue El Estiklel oued roumine Menzel Abderahmen, Bizerte, la domiciliation des appositions, durant le délai légal de vingt jours de la date de publication de l'acte de vente dans le journal officiel de la République Tunisienne et ceci est signée, chez la vendeuse laquelle a choisi domicile Avenue ejamaa oued roumine Menzel Abderahmen, Bizerte. Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 3/7/2023.

2023T00680FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 27/6/2023 quittance n°M070013 enregistrement n°23204066. Mr Bechir Ben Ali Ben Massoud Zaabi a vendu à la société Idéal décor, l'ensemble du fonds de commerce sis au n°3 rue Mustafa Hajaij Ariana.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur au n°104 rue de la liberté Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au quotidien Echourouk du 7/7/2023.

2023T00689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé édité par Nabil Ben Ammar le maître avocat à la cour d'appel sis à Nabeul daté du 13/6/2023 et enregistré à la recette des finances de Korba le 20/6/2023 sous le n°23201320 quittance n°M040199. Mme Lilia Chaaben résident à Beni Ichoun Korba a vendu à Mr Abdelkadeur Garbouj résident à Beni Ichoun Korba la totalité du fonds de commerce, vente aliments généraux, sis à l'avenue de la Révolution à Korba.

Tout créancier du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de cet extrait au journal officiel.

Le présent avis a été publié au quotidien «le Quotidien» du 23/6/2023.

2023R01743FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat le 23/6/2023 enregistré à la recette des finances Bizerte le 26/6/2023 enregistrement n°23203724 quittance n°M050246.

Mr Dhoulkefli ben Hedi Ben Brahim, CIN n°05663337 délivrée le 4/4/2014 vend la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour activité vente de téléphones portables situé au 43 Avenue Taieb Mhiri Bizerte à Mr Ousama Ben Taieb Ben Mahjoub Jemili, CIN n°11387064 délivrée le 5/12/2022.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocat Abdelaziz Toumi au bureau sis au 22 rue Assad Ibn Fourat Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 5/7/2023.

2023R01744FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 16 Juin 2023 et enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 30/6/2023 (Reçu n°M080697 enregistrement n°23206328) la société ELIE D'OR SURL, (IU : 1696314 N) représentée par son Gérant Monsieur Ahmed REZGUI (C.I.N n°08543114) en vertu d'une procuration Madame Zina BOUAJLA (C.I.N n°14263755) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Rochdi Ben Mohamed KHALED (C.I.N n°06239238) Situé Résidence Ezzayatine - 2036 Soukra - Ariana Exploité "Café 1ère Catégorie" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de maître Samira REOUISSI Avocate auprès de la cour de cassation son adresse, 11 Rue de la Petite Malta Premier étage - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et le Quotidien datés le 5/7/2023.

2023R01749FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 Juin 2023et enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 21/6/2023 (Reçu n°M077433 enregistrement n°23206002) la société Da la MAMA SARL, (IU : 1595336J) représentée par son Gérant Monsieur Salim Ben Habib Ben Tahar Khalfalah (C.I.N n°01771712) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Moncef Ben Abdelhamid Ben Abdelatif ALAYADI (C.I.N n°08336489) situé au Numéro 13 Avenue Union du Maghreb arabe Exploité «Tous commerce Sauf l'Activités des Boissons Alcoolisées «avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition doit être déposée entre les mains de Maître Abdallah Tahar JARBOUI Avocat son adresse sise au Numéro 05 Rue Chypre Mutuelle Ville - 1082 - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et le Quotidien datés le 5/7/2023.

2023R01750FCCC2

Renonciation de contrat d'un fonds de commerce

Suivant acte d'un contrat de renonciation d'un fonds de commerce signé le 23 juin 2023, et enregistré à la recette des finances Rue D'ALGER - Jandouba en date du 23/6/2023 sous le n° d'enregistrement 23201750 Quittance n°M045793, ont décidé de résilier le contrat d'un fonds de commerce Monsieur Abid Ben Youssef Ben Mohamed ABIDI (C.I.N n°02511746) a renoncé la totalité d'un fonds de commerce à son fils Monsieur Houssem Eddine Ben Abid Ben Youssef Abidi (C.I.N n°07950624) aux fins d'inscription (Capital 1000 Dinars) sise au local commercial Route Usine Al Ajaur Aljerif - Jendouba exploité «Activité d'étirement et de lubrification de voiture - Tôlier-Peinture».

Les créanciers peuvent faire opposition entre les mains de cédant Monsieur Abid Ben Youssef Ben Mohamed Abidi son adresse sise au n°50 Cité des Jardins - Jendouba dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Achourouk et le Quotidien datés le 6/7/2023.

2023R01751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 21/6/2023 enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse sous le n°23204128 quittance n°69554 Mr Mourad Ben El Baghdedi Ben Etaieb LABBEOUI CIN n°05563551 a vendu le fonds de commerce (vente des fruits et légumes) à Mme Yosr Bent Fath Allah Ben Salem El Yahyaoui CIN n°04573835 demeurant à la Rue Charles De gaulle Hammam Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 24/6/2023.

Les oppositions sont reçues dans les 20 jours entre les mains du rédacteur de l'acte maître Mounir Jrad sis à Immeuble El Yomn Rue Senghor Sousse.

2023S00820FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 19/6/2023, rédigé par les notaires de Monastir Maître Ezzedine EDDAAMI et le Maître Ridha AYARI, enregistré à la recette des finances de Bembla, Mr Sami ESSAYES, titulaire de la CIN n°04172111 a cédé en tant que don à sa fille Mayssa ESSAYES, titulaire de la CIN n°14045397, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné Salle de sport et centre de sport ou entraînement privé et vente équipement sportif et buvette (M.F : 871670E) sise à Avenue Habib Bourguiba - Menzel Nour - Bembla - Monastir, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à son adresse sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi - Bembla - Monastir, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 5/7/2023.

2023S00822FCCC2

Avis

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Ksibet Sousse le 26/6/2023 et enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 27/6/2023 sous n°23201791, reçu n°M026331 par lequel M Jomaa Belhaj a vendu à M Hamdi Belhaj la totalité d'un fonds de commerce qui consiste à l'usage d'alimentation générale, sise à la rue el Kahera à Zaouiet Sousse avec tous ses éléments au prix de 20 milles dinars.

Les oppositions se font auprès de l'acheteur, demeurant à el bir el hlou Zaouiet Sousse, dans les limites de 20 milles Dinars et dans un délai de 20 jours après cette publication au J.O.R.T.

2023S00826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 7/4/2023, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 14/4/2023 sous le n°23202007, quittance n°M035738 Monsieur Khaled Ben Ahmed Ben Salah Titulaire de la C.I.N n°07193215 a vendu son Fonds de commerce situé à la Rue Bouficha n°2 et Rue 20 Mars El Mourouj 5 Ben Arous à Monsieur Hatem Ben Mohamed Sassi ben Miloud Barchouchi titulaire de la C.I.N n°07175243 et à Monsieur Hamza ben Abdessmad ben Mohamed Chrayit Tahri Titulaire de la C.I.N n°07103540. Toutes les oppositions seront déposées chez Monsieur Hatem Ben Mohamed Sassi ben Miloud Barchouchi et Monsieur Hamza ben Abdessmad ben Mohamed Chrayit Tahri à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 7 juillet 2023.

2023401775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la Recette des finances Raoued le 25/5/2023, Quittance n°M065142 Enregistrement n°23202674, Monsieur Zouhair Chati

CIN n°00765190 a vendu à Madame Chaimma Ben Ibrahim CIN n°08745344, au lieu de son frère Yosri ben Ibrahim CIN n°08722282. Le fonds de commerce exploité comme Salon de Thé sis à Jaafer 3 Km de loin d'Ariana ville. Toutes oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur dans le local vendu, et ce dans les vingt jours à compter de la publication du présent avis au JORT cette annonce a été publiée le 17/6/2023 aux journaux le Quotidien et Achourouk.

2023401784FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce gérance libre

En vertu d'un contrat sous seing privé signé le 21/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 22/3/2023 sous n°23301915 quittance n°21592, la Société représentée par Mr Rafik Brahem titulaire de la CIN n°03921476 a loué à Mr Mahdi ben Zouhaier ben Chedli Chebbah titulaire de la CIN n°08674135 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme boulangerie sis à la résidence Brahem zone touristique Hiboun Mahdia pour une durée de cinq ans renouvelable à partir du 21/3/2023 au 20/3/2028.

Cet avis a été publié dans le journal le Quotidien le 5 juillet 2023 sous n° IP623/224.

2023S00825FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances rue du Sahel, 45, avenue de la gare - Tunis, le 19/5/2023 sous le n°23300747 Quittance n°M029142, la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, a confié en gérance libre à Monsieur Anis ben Hassen MORNAGUI, titulaire de la CIN n°06326154 du 12/10/2020, commerçant, demeurant à El Amrine, rue Assad Ibn El Fourat, Menzel Bouzelfa - Nabeul, un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à Dubosville, sur la GP 1, route de Sousse - Tunis.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux années consécutives, commençant le 01/12/2022 et prenant fin le 31/11/2024, moyennant un préavis de 4 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire. A défaut de préavis, la gérance libre se renouvelle par périodes de trois ans.

2023401779FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances avenue Habib Bourguiba - Tozeur, le 8/5/2023 sous le Volume n°23301032, Folio 2023, Quittance M019571, Madame F'tima bent Mouldi MAAMRIA épouse CHARFI, commerçante, titulaire de la CIN n°03127443 du 17/10/1995, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1070205 H, a confié en gérance libre à la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Tozeur, avenue Farhat Hached.

La gérance libre a été conclue pour une période de quinze ans, commençant le 01/5/2023 prenant fin le 30/4/2038.

2023401780FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances rue Habib Thameur, le 7/01/2022 sous le n°22300104, Quittance n°M3244, Monsieur Taieb ben Ali OUERFELLI, commerçant, titulaire de la CIN n°00101903 du 7/11/2013, inscrit au registre national des entreprises sous le n°0009081 H, a confié en gérance libre à la société OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, un fonds de commerce consistant en une station-service OLA Energy de vente de carburants et lubrifiants sise à Zaouiat Mornag.

La gérance libre a été conclue pour une période de vingt ans, commençant le 01/12/2021 et prenant fin le 31/11/2041.

2023401781FCCC3

Fin d'un contrat de location gérance

OLA Energy Tunisie, société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins, les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0000497Q, informe les tiers que le contrat de location-gérance conclu avec Madame Lobna bent Abdelwahab ELAMRI, titulaire de la CIN n°04549284 du 12/10/2020, commerçante, demeurant à El Amrine, rue Assad Ibn El Fourat, Menzel Bouzelfa - Nabeul, Identifiant unique 0906098N, portant sur la location d'un fonds de commerce consistant en une station-service sous les couleurs de «OLA Energy» sise à Dubosville, sur la GP1 route de Sousse - Tunis, a été résilié par un avenant de résiliation du 23/11/2022, enregistré à la Recette des finances rue du Sahel, 45 avenue de la Gare - Tunis le 19/5/2023 sous le n°23300745 Quittance n°M029097.

2023401782FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association TEJ TUNISIE

Adresse : Maison de Culture Béchir Kheraief - cité Tayarane

Sujet : Revitalisation sociale et culturelle.

Objectifs :

1- Contribuer à apporter une aide matérielle et morale au profit de ceux qui le méritent

2- Réaliser des activités culturelles et récréatives

3- Etablir des relations avec des associations similaires dans les objectifs.

Fondateurs :

Mohamed Dhaouadi : Président

Wassila Kasraoui : Secrétaire générale

Ayda Aouini : Trésorière.

2023T00683APSF1

Constitution du SYNDIC des copropriétaires :

Syndic Copropriétaires «RESIDENCE LES HAUTEURS D'EL MENZAH, MANZEH 9»

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndic des copropriétaires de la «Résidence Les Hauteurs D'el Menzah, Menzah 9» du 28/5/2023, enregistré à la recette des finances de Menzah 9 le 02/6/2023, sous le n°23801886, quittance n°S1760, le syndic de copropriété de l'immeuble «Résidence Les Hauteurs D'el Menzah» sis à l'avenue Mahmoud El Charfi Menzah 9, 1013 Tunis, est constitué.

Il a été décidé la nomination de Thouraya HEDHLI (Présidente), Samir CHALEKHI (Vice président), Hichem HACHICHA (trésorier), Houcem HALI (Assistant trésorier), Mouldi ALFADHLAOUI, Nasir TURKI, Kamel AL JILANI et Bachir NOAURI (Membres).

2023401772APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndic de l'Immeuble Ibn Rochd

Conformément au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 7 juin 2023 enregistré à la recette des finances Mohamed Marouf Sousse le 15 Juin 2023 quittance n°M048088 et numéro d'enregistrement 2158, le Syndicat des Propriétaires de l'Immeuble Ibn Roshd, sis allée du Dr Moreau, a été élu pour une durée de deux ans.

- Mr Habib Al-Haziri en tant que président

- Mme Olfa KMAR en tant que Trésorière

- Mme Fadia Humaidan en tant que membre

- M. Hamdi Bouzara en tant que membre.

- Mme Hanen Gazweni en tant que membre.

2023S00761APSF2

ASSOCIATION GOLF EL KANTAOUI

Par acte SSP en date du 26/02/2022 enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 23/3/2023 sous le n°23801996 et suite à l'assemblée générale réunie le même jour les membres du nouveau comité directeur ont procédé à la répartition des responsabilités comme suit : - Mustapha Lotfi Belajouza : président, - Chakib Mhiri : 1er vice président, Ali Toumi : 2ème vice président, Maher Zaanouni : secrétaire général, Mohamed Halloul : trésorier, Chafik Gaaya : membre, Mondher Laadhari : membre.

Cette publication a été autorisée par monsieur le délégué régional de la jeunesse et du sport et de l'éducation physique à Sousse par correspondance en date du 26 juin 2023 sous le n°2434.

2023S00823APSF2

Election d'un Syndic des Propriétaires

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale réunie le 12 Mars 2023 et enregistré à la recette des finances de Raoued sous le n°23801712 Quittance n°M044786 le 3 Avril 2023, il a été élu pour trois ans le bureau de syndic de la résidence Manaret El Ahbeb, cité El Ghazela, Ariana 2083 est composé de :

- Présidente : Héla Cherif

- Secrétaire Général : Mohamed Aymen Ben Khedher

- Trésorière : Zeyneb Chekir.

2023401776APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : La société Tunisienne de Banque, Société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B182331996 Tunis.

La partie saisie : la société Aures Auto société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis Zone industrielle Charguia 28 Rue 8600 MF : 0000271 Y.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000.

Propriété saisie : c'est le TF 69040 Tunis dénommé "Kouronfel" situé à Charguia I zone Industrielle Rue de l'Industrie et Rue de l'énergie Atomique sup 5697m² (5697/5651) composé de plusieurs constructions dont :

La 1ère : se compose d'1 rez-de-chaussée et 2 étages avec 1 terrasse

Le RC : se compose de salle d'exposition- 2 bureaux - comptoir - 1 dépôt sup 2486 m²

La 2ème : se compose d'1 accueil garage d'entretien voitures - 1 dépôt et plusieurs bureaux sup 10 13m²

L'étage 1er : se compose de plusieurs bureaux - des toilettes - des salles de réunion - des dépôts sup 2089 m².

L'étage 2ème est de 2089 m².

L'étage 3ème : se compose de studio de 2 chambres et salle de bain et bureau d'archive sup 384 m².

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 17.264.779.638 D sans compter les dépenses parallèles.

Date et lieu de la vente : 01/8/2023 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00686VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : La société Tunisienne de Banque, Société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B182331996 Tunis.

La partie saisie : la société Aures Auto société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis Zone industrielle Charguia 28 Rue 8600 MF0000271 Y.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000.

Propriété saisie : Il s'agit du TF132946 Tunis dénommé Hadhba c'est 1 terrain situé à Ghammarth rue Taib M'hiri sup de 2478m² démorcelé en 2478 parts le lot n°2 du lotissement de TF83283 y est bâtit une villa de maître composée d' 1 garage un studio et débarras.

Le Rez-de-chaussée 430m² se compose d'une entrée principale 1 chambre avec des toilettes à côté 1 cuisine donnant sur le jardin avec 3 autres chambres et la salle à manger donne sur la piscine de 118 m² en face de la mer.

Le 2ème étage de 348 m² se compose d'une chambre à coucher et une autre chambre avec des toilettes avec 1 dressing et une autre chambre.

L'autre bâtiment est consacré comme chambre des gouvernants avec cuisine et 2 chambres et toilettes de 169m².

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 12.641.168.608 D sans compter les dépenses paralleles.

Date et lieu de la vente 01/8/2023 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00687VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Lamloum Aicha

Avenue Salah Ben Youssef, Houmt Souk Djerba

Tél : 75 653 893

Fax : 75 653 894

MF : 000PA976 722/C

Partie poursuivante :

Riadh Ben Mohamed Ben Marzoug, titulaire de la C.I.N n°04797391, travailleur libre, résident à Walegh, Houmt Souk Djerba. Son domicile concernant cette affaire au bureau de son avocat Maître Lamloum Aicha, sis à l'avenue Salah Ben Youssef, Houmt Souk Djerba.

Partie saisie :

- Khadija fille Rchid Elmhiri, femme au foyer,

- Ali Nizar fils de Rchid Elmhiri, fonctionnaire,

- Hanen fille de Rchid Elmhiri, femme au foyer,

- Amel fille de Rchid Elmhiri, femme au foyer,

Leur domicile élu n°40, Rue Ali Ben Gdhehom, Tunis selon le procès rédigé par le huissier de justice maître Béchir Jdaa en 21/4/2016 sous le n°7229.

- Fahkreddine fils de Rchid Elmhiri, son métier le travail, son domicile au 21 Rue de Amber dar Fadhal Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Aicha Lamloum demeurant à l'avenue Salah Ben Youssef Houmt Souk Djerba M.F n°000PA976 722/C.

Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble ayant plusieurs côtés se composant d'un rez-de-chaussée, et d'un étage, allant du Sud vers le Nord, se situant à l'angle de Rue Salah Ben Youssef, et Rue Sidi Ben Issa, au centre de Midoun, gouvernorat de Médenine, limité au Sud par des locaux commerciaux appartenant aux tiers, Est rue Sidi Ben Issa, au Nord d'un coté sidi ben Issa, et de l'autre voie publique (avenue Salah Ben Youssef), à l'Ouest ruelle ensuite locaux commerciaux.

Les dimensions :

Le coté sud de l'immeuble est d'une longueur 19.19m.

A l'est la longueur est de 6.12m en un premier côté, de l'autre 2.01m.

Le nord en une partie 2.06m et 2.05 m de l'autre 15.19m.

Le côté Ouest d'une longueur 18.95m.

L'immeuble est d'une surface globale de trois cent quinze mètres carrés (315m²).

Le contenu :

L'immeuble est un bâtiment de deux étages se composant de :

- Un rez-de-chaussée qui contient un local pour vente des vêtements nommé «Ezzahra», un local vide collé au sud au premier local.

- Un premier étage contenant un appartement à vacation d'un local vide collé au sud au premier local.

- Un premier étage contenant un appartement à vacation d'habitation se composant d'un salon, un hall, une salle de bain, une cuisine et deux chambres.

Mise à prix :

Six cent soixante quatre mille cinq cent soixante dix dinars (664570d) selon l'expertise effectuée par l'expert Monsieur Mhfoudh Dali par exécution de l'autorisation n°170722 datée le 26/8/2022.

Date et lieu de la vente :

Salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine situé au palais de justice avenue 2 Mai 1966 Médenine, Mercredi matin deux août deux mille vingt- trois (02/8/2023) à partir de neuf heures du matin et suit.

Condition de visite de l'immeuble :

Pour plus d'information contactez le service civil de tribunal de première instance de Médenine lieu où le cahier des charges a été déposé, et au bureau de l'avocat chargé de suivie Maître Aicha Lamloum situé à l'avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba Tél : 75653893, de plus vous pouvez visiter le bien immobilier chaque jour dans les heures de travail administratif.

2023R01757VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Brahmi Noureddine Ben Ahmed

Avocat

Av. Habib Bourguiba Ksar Helel Monastir

Tél/Fax : 73472278

Il sera procédé le mercredi 02/8/2023 à 9 heures au tribunal de 1ère instance de Monastir à la vente de l'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : NERIMEN JOOBAR demeurant à Sayada, Monastir

Poursuivi : Elhadj Samir Ben Abdelaziz demeurant à l'avenue Farhat Hached ; sayada, Monastir

Immeuble à vendre : local à usage d'habitation (appartement) sis au 1er étage de l'immeuble situé à l'avenue Farhat Hached; descendant de

l'avenue Habib Bourguiba Sayada; dont la superficie de cent trente six m², contenant un séjour; 3chambres et une cuisine; salle de bain et un espace non couvert pour l'aération avec un balcon et un escalier dans l'ouest et délimitée au sud par Lotfi Elhadj avec un couloir; Nord Mhammed Joobar; Est immeuble eladj abdelaziz; Ouest route de l'entrée et l'escalier.

Prix d'ouverture : cent trente six milles dinars (136 000.000 d) sans les frais.

Observation : - pour la communication de cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir ou l'avocat poursuivant.

- La visite de l'immeuble se fait chaque jour.

- La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat.

Après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci dessus indiqué ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

2023S00829VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de 40%

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Créancier saisissant :

La Société Tunisienne de Banque, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, identifiant unique et matricule fiscal n°1237/A/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

1) Mhadheb ben Hadi Amri, ouvrier, titulaire de la CIN n°08187875 demeurant à la route de Gabès km 8 impasse alaalema Thina Sfax (le débiteur et propriétaire).

2) Sonia bent Salah Adib épouse Amri, femme au foyer, titulaire de la CIN n°08416797 demeurant à la route de Gabès km 8 impasse alaalema Thina Sfax (propriétaire).

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°63419 Sfax dénommé «Ribh» situé à la route de Gabès rue Tokyo à droite vers le centre ville, sa surface est de 456 m² limité au sud par Mabrouk Amri, au nord par un voisin, à l'Est par une voie commune et à l'ouest par Fakher Akroute.

Le terrain comporte une maison d'une superficie de 145 m² qui se compose de 3 pièces, une salle d'eau, une salle de bain, un séjour et une terrasse. Le plafond de la maison est en béton, le sol est en carrelage, les murs sont calcinés intérieur et extérieur...

La maison est équipée d'eau et d'électricité son état de construction est relativement bien.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à cinquante sept mille huit cent dix dinars (57.810,000D) sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Charges :

Hypothèque au profit de la STB pour garantir un montant de 60 milles dinars.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi seize Août deux mille vingt trois (16/8/2023) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à rue Ahmed Aloulou prés de la caisse nationale de sécurité sociale Sfax.

Observations :

La visite du terrain saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à l'Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2023X00881VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Riadh Hachicha, commerçant, titulaire de la CIN n°05362946, demeurant à la route de Tunis km 2.5 impasse «taktak» Sfax 3002

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un appartement sis au premier étage de la propriété située à Sfax, sur la route de Tunis km3 à rue «fleur de printemps», à environ 500 m de la route principale, la superficie de l'appartement, qui est en cours d'achèvement et n'est pas complètement construite, est d'environ 160 m². Il contient un salon * Un séjour qui ouvre sur le dit salon * Un petit couloir * Une cuisine non encore équipée et * Une suite de nuit qui contient 2 chambres, un petit hall, une salle de douche inachevée, une 3ème chambre avec une douche privée.

Les murs intérieurs et extérieurs de l'appartement sont entièrement enduits de ciment, les principaux réseaux électriques et sanitaires sont concentrés, le plafond est en stuff, tout le sol est en ciment et il n'y a aucun équipement en bois ou sanitaire. Les escaliers menant à l'appartement sont communs avec l'appartement qui la limite du coté sud. Ils sont encore à leur première étape avec du ciment uniquement.

La construction est limitée de l'Est par rue fleur du printemps d'où son entrée principale, de l'ouest par Ghram, du sud par les escaliers communs et l'appartement de Anis Hachicha et du nord par Rekik.

La mise à prix : 57.600.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 14/8/2023 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X00901VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : 1) Gzaiel Ben Belgacem Epouse Mohamed Ben Rhaiem, sans profession, titulaire de la CIN n°01119220 demeurant à allabajir Mahrouga - Sfax.

2) Zeineb Ben Belgacem Epouse Ibrahim Fassih, sans profession, titulaire de la CIN n°01156748 demeurant à la Route de l'aéroport Km 2.5 Merkez Kammoun -Sfax,

3) Selma Ben Belgacem Epouse Hamda Ben Elaarem, sans profession titulaire de la CIN n°01140900 demeurant à la Route de l'aéroport Km3 Wed Rmal-Sfax.

4) Echikha Ben Belgacem Epouse Ahmed Ben Eddbebis, sans profession, titulaire de la CIN n°01259345 demeurant à Benhar Agareb-Sfax.

Leur domicile sis à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mohamed Ben Ibrahim Ben Hmed Ben Belgacem, ouvrier titulaire de la CIN N°05260835 demeurant à Benhar Agareb - gouvernorat de Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Anouar Saadaoui sous le n°9517- le 30/01/2023 et inscrit au titre Foncier n°100141 Sfax le 22/02/2023 vol Sfax 2/2023 sous n°564 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n°9517 le 22/02/2023 sur la totalité de la propriété enregistrée située à Benhar Zone Essgar délégation Agareb gouvernorat de Sfax représentée par une parcelle du terrain agricole où se trouve quelques pieds d'olive endommagés, entourage semi-résidentiel de superficie de 3091 m² la partition 3091 parts objet de titre foncier n°100141 Sfax nommé *Hedia*.

Cette parcelle du terrain est composée du parcelle N°70 déposée à la conservation du Sfax au titre foncier n°100141 Sfax le 31/3/2010 vol 03/2010 sous N°2864.

Les limites de la propriété : du sud route agricole, de l'est parcelle n°71, du Nord parcelle n°68 et de l'ouest parcelle n°69.

Mise à prix : est fixée à dix milles deux cent Dinars (10.200.000D) après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.155.284 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 02 août 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 3.400.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2023X00902VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : UNION DE FACTORING, Société Anonyme ayant son siège social à l'immeuble Ennour Building Centre Urbain Nord 1004 Tunis, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n° B13458200, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maber Snoussi, sis au 5 Rue Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : M. Faouzi Ben Hedi Ben Slimene Ben Yahmed, demeurant au 5 Immeuble B Résidence Omar El Khayam Rue 7311 El Menzah 9B - Tunis, (CIN n°00757154), en sa qualité débiteur saisi.

A la diligence : de Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation, sis au 5 rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis, Identifiant Unique n°489226 B.

La propriété à vendre consiste en :

A- La totalité d'un appartement à usage d'habitation objet du titre foncier n°151940 Tunis dénommé «Errihab», d'une contenance de 115 m² sis à la Résidence Omar El Khayarn 2ème étage en bordure de la Ruer Tahar Ben Brahim El Menzah 9 B - Tunis, composé d'un salon, une cuisine équipée ayant un coin repas, un escalier menant à 3 chambres à coucher, une salle de bain, une salle d'eau. L'état général de l'appartement est satisfaisant, son parterre en marbre, ses murs en briques ses toits en dalles et il est équipé de l'eau potable, de l'électricité, de la climatisation, du gaz naturel; cet appartement est actuellement donné en location pour un tiers.

B- Un garage d'une superficie de 14m² objet du titre foncier n°151945 Tunis dénommé «Sabah» situé à la même résidence, ayant une porte en fer qui s'ouvre vers l'arrière; son parterre en carreaux et son toit en dalle.

Mise à prix : Trois cent cinquante sept mille Dinars (357.000,000 DT), dont 345.000,000 Dinars pour l'appartement et 12.000,000 Dinars pour le garage. Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le mardi quinze août 2023 devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2023401753VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1/- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés de la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'IRAQ n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Jalel Ben Belgacem El Hammami CIN n°00688999 - commerçant demeurant Rue Aziza Othmana, Immeuble 1 Appartement n°5 Cité ELNOUR El Menzah 7 Ariana - En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°163357 Tunis dénommée «EZZAHRA» d'une superficie de 348 m² situé à la rue ELKOUTEB LOUZIR n°32 Tunis composé de 3 parcelles 328 m², 19m² et 01 m² sur lequel est édifié une construction de 3 étages, le RDC est d'une superficie de 278 m² composé d'un local commercial avec mezzanine, un salon de thé, salles des fêtes, le premier étage est d'une superficie couverte de 318 m² composé de 3 blocs pour le 2 étage est d'une superficie de 170m² et 110m² en verre, le plafond est décoré, le sol est en marbre le tout est est équipé en eau potable est électricité.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.267.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le Mardi 15 Août 2023 à partir de 9 heures du matin.

Tout intéressé peut visiter l'Immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse, des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2023401761VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Créancier poursuivant : La Banque Tunisio-libyenne, société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le n°B197871996, identifiant unique 033272 D, ayant son siège social à la rue Béji Caïd Essebsi centre urbain nord Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie poursuivie : Jalel Ismail, né le 19-5-1960 à Sfax, titulaire de la CIN n°01235121, (En sa qualité de caution réel) demeurant à rue Al Qods n°09 appartement n°8 Belvédère Tunis.

Avocat poursuivant : Maître AZZOUZ Lazhar, avocat prés la cour d'appel, 67, Rue Alain Savary, cité Jardin 2, belvédère, 1002, MF : 000/P/A/1580292/M.

Désignation de l'immeuble mis en vente : La totalité des droits indivis soit 3000/19310 parts lui revenant dans la propriété objet du t.f 31833 Ariana situé à Chotrana Gouvernorat d'Ariana constitué d'un terrain tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance d'Ariana.

La mise à prix a été fixée comme suit : un million huit cent mille dinars (1.800.000.000 dinars) A majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana le lundi le 31/7/2023 à partir de 08h 30 du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine à l'horaire administratif. Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance d'Ariana et prendre connaissance du cahier des charges. On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat. Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2023401769VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Créancier poursuivant : La Banque Tunisio-libyenne, société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le n°B197871996, identifiant unique 033272 D, ayant son siège social à la rue Béji Caid Essebsi centre urbain nord Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie poursuivie : Jalel Ismail, né le 19-5-1960 à Sfax, titulaire de la CIN n°01235121, (En sa qualité de caution réel) demeurant à rue Al Qods n°9 appartement n°8 Belvédère Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Azzouz Lazhar, avocat prés la cour d'appel, 67, Rue Alain Savary, cité Jardin 2, belvédère, 1002, MF : 000/P/A/1580292/M.

Désignation de l'immeuble mis en vente : La totalité des droits indivis soit 649.5/1299 parts lui revenant dans la propriété objet du t.f 104199 Tunis situé à Marina Gammarth zone touristique Gammarth Gouvernorat de Tunis constitué d'une villa haut standing à usage d'habitation tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis. La mise à prix a été fixée comme suit : cinq million quatre cent trente huit mille huit cent soixante et onze dinars 596 millimes (5.438.871.596 dinars) A majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le Mardi le 01/8/2023 à partir de 08h 30 du matin.

La visite des lieux est possible du lundi au samedi de 9h à 13h. Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges. On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat. Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2023401770VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord. El Menzah IV, ayant domicile élu à l'Etude de Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis (créancier saisissant)

La partie saisie :

Monsieur Youssef Boussema, Tunisien C.I.N n°04023643, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n° 264 Téboulba, Monastir (caution solidaire et hypothécaire de la société LES PYRAMIDES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES «STPM», SARL. siège social à l'Avenue Habib Bourguiba n°5080 Téboulba, Monastir RC n°B153991998 Tib de 1ère instance Monastir, identifiant unique n°318099P (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant à la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils», sis au 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000

Désignation du bien à vendre :

La propriété dénommée «RIFK» objet du titre foncier n°15570 Monastir, sa superficie totale est de 1659 m², située à la zone industrielle de la délégation de Teboulba Monastir, inscrit au plan d'urbanisme de la ville, située rue Korbata près de la route principale RR82 reliant la route Bkalta et Mahdia délimité par Youssef Boussema, A l'Est route, au fond rue Korbata Ouest dépôt Youssef Boussema constitué d'une bâtisse avec deux dépôts parterre en ciment le 1er en sous sol 614 m² pente 70 m² le 2ème en RDC 470 m² avec pente de 57 m² avec escalier menant à un 1er étage avec 2 appartements sur 368 m² chacune S+3 salle de bain et escalier au 2ème étage avec chambre de 26 m².

Mise à prix : Deux millions cent soixante mille quatre cent quarante dinars (2.160.440.000 DT) plus les frais taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 02 août 2023 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Monastir au palais de justice Monastir.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2023401785VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite de la société KASAR- SA

R.C : B2479372012

MF : 1245455T/A/M/000

N° CNSS : 537298-15

Par jugement rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana dans l'affaire n°319/316 la société KASAR est déclarée en faillite, avec une date de cessation de paiement à partir du 23/5/2019, Mme Nesrine BEN KHEDIM a été désignée juge commissaire et Mme Sihem ELEUCH a été nommée syndic de faillite.

Les créanciers de la société sont appelés à communiquer un état récapitulatif de leurs dettes dument signé ainsi que les originaux de leurs pièces justificatives au bureau du syndic de faillite sis à l'Avenue Hédi Nouira, Ennasr 2, immeuble Primavera II, Mezzanine, bur MB2, l'Ariana (tél : 70 299 411 - Fax 70850079) dans un délai 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce.

2023T00688VEPA2

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

STE B M BROSSES - SARL

Zone Industrielle Sahline 5012 Monastir

Identifiant Unique : 038382 F/A/M/000

Le tribunal de 1ère instance de Monastir a décidé le 21/6/2023 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la société B M BROSS.

Madame Souad Jouili a été nommée juge commissaire.

Monsieur Naoufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire, dont l'adresse est 11 Avenue Tahar Sfar 4000 Sousse, a été nommé pour effectuer un diagnostic de la situation économique, financière et social de la société et pour élaborer un plan de redressement de l'entreprise.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2023S00821VEPA2

Faillite de la Société Helmi de Carrelage S.A.R.L.

Siège social : route de Sousse Km 3 El Jem 5160 - Mahdia

I.U : 1051950E

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 4 juillet 2023 affaire n°2019/03, il a été déclaré :

- La mise en faillite de la Société Helmi de Carrelage S.A.R.L et la fixation de la date de cessation des paiements à partir du 3 juillet 2019.

- La mise en faillite du gérant de ladite société «Moez ben Habib Ben Fraj SOUGA».

- La désignation de Mr. Ismail SBAI en tant que Syndic de la faillite.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances auprès de Syndic dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000 dans un délai de quinze jours à partir de ladite de publication.

2023S00824VEPA2

Appel d'offre

Cession Totale de Société France Tunisie Investissement

«Hôtel EL Kantara»

MF : 0644541 E

RC : 0644541

Le Contrôleur de Justice MRAD MOKHTAR

Le Contrôleur de justice de la Société France Tunisie Investissement «Hôtel EL Kantara» lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale de la dite société et l'acceptation de l'offre la plus élevé suite à la décision du juge de l'entreprise au tribunal de première instance de Médenine et son aval relatif au cahier des charges daté du 4/7/2023.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître MRAD MOKHTAR sis à : Rue Martyrs - Résidence Chouat Benguerdene 4160 - Médenine /Tél : 98906501 / 75710146 Pour retirer le cahier des charges il faut payer 200DT.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés et exigés doivent être envoyés dans une enveloppe fermée.

Les offres doivent être obligatoirement adressée par poste et lettre recommandée avec accusé de réception au nom du :

Maître MRAD MOKHTAR contrôleur de justice de la Société France Tunisie Investissement «Hôtel EL Kantara»

- Au plus tard le 13/10/2023 (le cachet de la poste faisant foi).

L'ouverture des offres et le choix seront effectués par chambre de règlement judiciaire au Tribunal de Première Instance de Médenine.

2023401760VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital de 1 088.880,000 D

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

CNSS : N°036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité ce Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 4/8/2023 à 10h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022;

4) Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2022

5) Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022;

6) Quitus aux administrateurs.

7) Fixation de Jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

8) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

9) Approbation de la cession d'une action et agrément du nouvel Actionnaire

10) Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

2023T00684SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital de 1 088.880,000 D

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

CNSS : N°036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 4/8/2023 à 11h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

1- Décision de continuation de l'activité de la Société;

2- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

2023T00685SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles «ENNOUHOUDH» à Maamoura

Société anonyme

Capital social : 4 775 dinars

Siège social : Av. Habib Bourguiba, 8013 Maamoura

Matricule fiscal : 790164Q/M/N/000

Le conseil d'administration de la Société mutuelle «ENNOUHOUDH» à Maamoura convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire le 2 Août 2023 à 9H en réponse au premier appel à la salle des fêtes municipale de Maamoura à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018/2019/2020.

2) Octroi du quitus aux administrateurs de toute responsabilité pour le retard dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

3) Lecture du rapport moral pour la gestion des années 2020/2021/2022

4) Lecture du rapport financier pour la gestion des années 2018/2019/2020/2021/2022.

5) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour la gestion des années 2018/2019/2020/2021/2022.

6) Discutions et approbation des rapports.

7) Octroi du quitus aux administrateurs pour la gestion des années 2018/2019/2020/2021/2022.

8) Approbation de l'admission des nouveaux adhérents.

9) Approbation de la mise à jour de la liste des adhérents.

10) Approbation de l'exclusion des adhérents.

11) Affectation des excédents annuels des exercices de 2002 à 2022.

12) Approbation du règlement des nouvelles actions des ristournes retournées aux adhérents.

NB :

- Les procès-verbaux du conseil d'administration, les états financiers et des rapports du commissaire aux comptes sont tenus à la disposition des adhérents, au siège de la société, à partir du huitième jour précédent l'assemblée générale.

- Toute personne souhaitant postuler pour la mission de commissaire aux comptes peut déposer une demande à cet effet, au moins 10 jours avant la date de l'assemblée générale.

2023R01747SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société MULTILAB

SA au capital 346 200dt

Siège social : Rue de l'argent ZI El Bousten Soukra

RC : B139412000

MF : 0741267ZAM000

Les actionnaires de la société anonyme MULTLILAB, sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 3/8/2023 à 11 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'Administration concernant l'activité de la société au cours de l'exercice 2022.

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022.

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatif à l'exercice 2022.

- Approbation des conventions règlementées effectuées en 2022.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2022.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2021.

- Questions diverses.

2023R01748SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Agri Business Company «Sidi Daoud»

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Impasse Amman - Zone Industrielle 2034 Ezzahra - Ben Arous

Identifiant unique : 0633423P

CNSS : N°22573112

Le conseil d'administration tenu le 6/7/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 8/8/2023 à 9 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration portant sur l'exercice 2022

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31-12-2022

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2022

- Affectation des résultats

- Questions diverses

- Pouvoirs aux fins de publicité et d'enregistrement.

2023R01752SANB3

«INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITERANNEE»

Société anonyme

Au capital de : 81 000 Dinars

Siège social : Jbel El Ouest Route du Fahs - Km 29 Zaghouan

Immatriculée au RNE de Tunis sous l'identifiant unique 1576708L/A/M/000

Matricule fiscal : 1576708L/A/M/000

Les actionnaires de la société «INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITERANNEE» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mercredi 19 juillet 2023 à 14 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entériner le retard constaté dans la convocation du conseil d'administration,

2) Arrêté des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

3) Arrêté des rapports de gestion pour de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

4) Convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'approbation des états financiers de l'exercice 2021,

5) Fixation de l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale Ordinaire;

6) Fixation du projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire

7) Approbation du renouvellement du mandat des administrateurs.

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9) Question diverses.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et informations relatives à la dite assemblée.

2023R01759SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMETE INTERNATIONAL SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 DT

Siège social : Immeuble Comete, Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0307291C

Les actionnaires de la société COMETE INTERNATIONAL SA sus

indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 02 août 2023 à 12 heures, au siège de la société sus indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Ratification des modes et des délais de convocation ;

2. Approbation du transfert du siège social de la Société;

3. Modification corrélative des statuts de la Société;

4. Modification de l'article 10 des statuts de la Société;

5. Pouvoirs.

2023401755SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 DT

Siège social : Immeuble Comete, Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1181047D

Les actionnaires de la société COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL SA sus indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 02 août 2023 à 10 heures, au siège de la société sus indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation ;

2. Approbation du transfert du siège social de la Société;

3. Modification corrélative des statuts de la Société;

4. Modification de l'article 10 des statuts de la Société;

5. Pouvoirs.

2023401756SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

COMETE ENGINEERING

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 DT

Siège social : Immeuble Comete, Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0024457K

Les actionnaires de la société COMETE ENGINEERING SA sus indiquée sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 02 août 2023 à 14 heures, au siège de la société sus indiqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation;

2. Approbation du transfert du siège social de la Société;

3. Modification corrélative des Statuts de la Société;

4. Modification de l'article 10 des statuts de la Société;

5. Pouvoirs.

2023401757SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI HAMMAMET

S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 323620 S/A/M/000

CNSS : 222608-90

Messieurs les actionnaires de la Société méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 01 Août 2023 à 9h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2020-2021-2022

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2020-2021-2022

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2020, 31/12/2021 et 31/12/2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2023401762SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MEHARI HAMMAMET

S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 323620 S/A/M/000

CNSS : 222608-90

Messieurs les actionnaires de la société méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 01 Août 2023 à 11h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de la société selon l'article 388 du CSC.

2023401763SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE PROMOTEL

S.A au capital de 16.408.000 dinars

45, Avenue Habib Bourguiba le Colisée - Tunis

MF : 001859 B/A/M/000

CNSS : 00224692-40

Messieurs les actionnaires de la société PROMOTEL sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 01 Août 2023 à 12h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2023401764SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 83623J/A/M/000

CNSS : 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 4 Août 2023 à 9h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2020-2021-2022

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2020-2021-2022

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2020, 31/12/2021 et 31/12/2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2023401765SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 7 Août 2023 à 9h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2021

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2023401766SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra lundi 7 Août 2023 à 10h à la rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de la société selon l'article 388 du CSC.

2023401767SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SENSEA LAB SA

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars tunisiens

Siège social : 52, Rue 8601 Z.I La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 1471485M

Les actionnaires de la Société SENSEA LAB SA, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 Juillet 2023 à 10 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

- Quitus aux administrateurs; et Pouvoirs en vue des formalités.

2023401773SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Polyclinique du Cap Bon

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : MC 27 Menzel Temime - Route Kelibia

MF : 1139899A/A/M/000

IU : 1139899A

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra samedi le 5 août 2023 à 10H au siège de la société Polyclinique du Cap Bon à Menzel Temime km1, MC 27 route de Kélibia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire après les délais réglementaires.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2022.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Examen de la situation financière de la Polyclinique.

- Jetons de présences allouées aux administrateurs au titre de l'année 2022.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents relatifs aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023401777SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Polyclinique du Cap Bon

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : MC 27 Menzel Temime - Route Kelibia

MF : 1139899A/A/M/000

RC : B0158572010

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra samedi le 5 août 2023 à 11 H au siège de la société Polyclinique du Cap Bon à Menzel Temime km1, MC 27 route de Kélibia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du programme de restructuration de la Polyclinique du Cap Bon par le partenaire CAP BANK.

- Création d'une société filiale.

- Approbation de la cession des équipements à l'entreprise filiale.

- Transfert de l'activité à la société filiale.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents relatifs aux travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023401778SANB3

Assemblée générale ordinaire

SICAV AXIS TRESORERIE

Société anonyme

Société d'investissement à capital variable - SICAV

Capital initial 1 000.000 dinars divisé en 10.000 actions de 100 dinars chacune

Agrément du CMF n°01-2003 du 13 mai 2003

MF : 0842067D/N/M/000

Siège social : Yasmine Tower - Bloc C - 6ème étage

Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

SICAV AXIS TRESORERIE porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 28 juillet 2023 à 10H au siège social de la société sis à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C-6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de La cooptation d'un administrateur personne physique;

2. Ratification de la composition du Conseil d'Administration de la SICAV;

3. Prise d'acte de la modification du mode de gouvernance de la SICAV, sous réserve de sa ratification par l'Assemblée Générale Extraordinaire;

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

2023401787SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T)

Société anonyme

Au capital de 100.000 DT, 000

Siège social : 67 rue Alain Savary, le belvédère Tunis Tunisie

Identifiant unique : 1222836E

Les actionnaires de la société anonyme dite BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 31/7/2023 à 12 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la Société de société anonyme (SA) en société à responsabilité limitée (SARL

- Adoption des nouveaux statuts

- Révocation du conseil d'administration et nomination de gérant.

- Questions diverses.

2023401797SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de services agricoles Fromage Sidi Aich

Siège social : cité Ennour sidi Aich Gafsa

Capital social : 7.200 D

Membres :

Président de conseil d'administration : Mr Anwer Radhwani.

Trésorier :

Ms Abdelkrim Bouzanna

La conseil d'administration convoque tous les adhérents de la société mutuelle de services agricoles à l'assemblée générale le 14 juillet 2023 à 9h du matin au siège social : cité Ennour sidi Aich Gafsa.

2023R01742SODB3

Convocation

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES EZDIHAR B'EKALTA

Route Nebhana - Bekalta

Capital : 6588,500 dinars

MF : 0318026W

Le président de la SMBSA Ezdihar à Békalta porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire électorale des exercices
2017*2018/2018*2019/2019*2020
aura lieu le mardi 8/8/2023 à 9 h au local de la société route Nebhana Bkalta et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports moral et financier relatifs aux exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices
2017*2018/2018*2019/2019*2020

3. Discussion et approbation des rapports

4. Mise à jour de la liste des adhérents

5. Admission des nouveaux adhérents

6. Nomination du commissaire au compte 2020 - 2021 / 2021 - 2022 / 2022 - 2023

7. Renouvellement des membres du conseil d'administration

Le dépôt des candidatures pour le conseil d'administration sera par lettre recommandée avec accusée de réception, du 11/7/2023 au 21/7/2023.

Tout adhérent ayant un empêchement, peut donner une procuration à un autre adhérent pour le représenter à l'assemblée, chaque adhérent n'a le droit qu'en 2 procurations.

Tous les adhérents sont informés que tous les documents et les rapports sont mis à leurs dispositions au siège social de la société à partir du 31/7/2023.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents pour assister à cette assemblée.

2023S00827SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Conformément aux exigences et aux dispositions du code des droits en nature, M. Abdel Aziz ben Ahmed Shalouf, titulaire de la carte d'identité nationale n°03934831, annonce la perte du titre de propriété n°21694/03 en date du 14/6/2008 au nom de Saleh ben Al-Akrami Rewin lié au titre immobilier n°20230 Mahdia pour la propriété enregistrée appelée «Samira» Récépissé du chef du centre de la garde nationale à Habira, n°85, daté du 19/6/2023.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 5/7/2023.

2023S00819DIVD2

Avis

Mr Ayedi Sabeur porte à la connaissance du public la perte du contrat de partage daté du 6 décembre 1977 et enregistré à Sfax le 4 Mars 1978 sous le numéro 19 et rédigé par les notaires Ahmed Khlif et Mohamed Habib El Euch et ce concernant un terrain d'une superficie de 1260 MC sis à la Route Eddayer km 07 Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelmajid Feki sis au 37 rue des Notaires Médina Arabe Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023X00898DIVD2

Avis

Mr Chéfai Ben Hamouda Ben Ali Elamri CIN n°01066484 déclare que le titre de vente, lui provenant par voie d'achat acte notarié le 12 Mai 1992 enregistré à Sfax le 17 Juin 1992 n°3218 dressé par les notaires Sadok Kammoun et Mohamed Abid est égaré, et entend extraire une copie qui tient lieu d'original et toute opposition doit être faite auprès du Maître Zouhour Belhadj Ali notaire à Sfax dans un délai d'un mois à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT.

2023X00899DIVD2

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Mr. Mohamed Ezzine Ben Hédi ben Tarchoun Salmi titulaire de la C.I.N n°04309188 délivrée le 15/5/1999; déclare avoir perdu son titre de propriété objet du titre foncier numéro 71706 Sidi Bouzid, muni d'un certificat de perte numéro 1223 reçu de la part du Centre de la Garde nationale de Jilma-Sidi Bouzid.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 7 juillet 2023.

2023401783DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n°2023R01250DIVD2 parue au JORT n°60 le 19/5/2023 PAGE n°1307.

Ajouter à l'annonce n° du titre foncier 1305/09, date de dernière mise à jour le 21/5/2004.

Publié au journal Achourouk le 5/7/2023.

2023R01745RECZ9